

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

AMENDEMENT

N ° CF304

présenté par

Mme Lemoine, Mme Magnier, M. Ledoux, M. Herth, Mme Firmin Le Bodo, M. Christophe,
M. Houbron, M. El Guerrab, M. Euzet, M. Bournazel et Mme Kuric

ARTICLE 7

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.